



MARQUAGE

Marquage de l'électricité en 2024

La qualité et la provenance de l'ensemble de l'électricité fournie par le Service de l'Energie de La Neuveville en fonction des différents produits sont les suivantes :

Année de référence : 2024

	Total	de Suisse
1. Énergies renouvelables	96.30 %	88.60 %
1.1 Énergie hydraulique	85.40 %	77.70 %
1.2 Autres énergies renouvelables	4.30 %	4.30 %
Énergie solaire	4.30 %	4.30 %
Énergie éolienne	0.00 %	0.00 %
Biomasse	0.00 %	0.00 %
Géothermie	0.00 %	0.00 %
1.3 Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	6.60 %	6.60 %
2. Énergies non renouvelables	3.70 %	3.70 %
2.1 Énergie nucléaire	3.70 %	3.70 %
2.2 Énergies fossiles	0.00 %	0.00 %
Pétrole	0.00 %	0.00 %
Gaz naturel	0.00 %	0.00 %
Charbon	0.00 %	0.00 %
Déchets	0.00 %	0.00 %
Total	100.00 %	92.30 %

* 58.5% d'énergie hydraulique, 14.9% d'énergie solaire, 4.1% d'énergie éolienne, 19.1% de biomasse, 3.4% de déchets urbains renouvelables, 0% de géothermie

Nos clients sont approvisionnés avec les produits suivants:



TOPAZE, l'électricité renouvelable composée de solaire local et d'hydraulique suisse



OPALE, l'électricité renouvelable composée d'hydraulique

Nous avons fourni:

TOPAZE 
pour un volume de
10'571'159 kWh



Choisissez l'énergie qui vous ressemble
seln.laneuveville.ch